Guide pratique pour Detmold

Brochure d'information destinée aux migrants

DETMOLD
Kulturstadt
im Teutoburger Wald

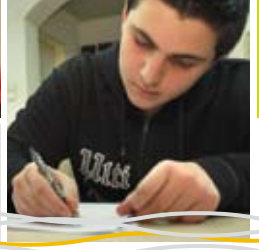

Sommaire

Préface 4

Je suis nouvel arrivant - où dois-je me faire enregistrer ? 5

Comment faire pour me déplacer ? 5

Comment puis-je trouver un logement ? 6

Où obtenir des conseils ? 7

Où apprendre l'allemand ? 8

Où m'adresser pour demander ma naturalisation ? 9

Où inscrire mon enfant dans une garderie (Kindertageseinrichtung) ? 9

Où inscrire mon enfant à l'école ? 10

Où puis-je trouver du travail ? 11

Où les jeunes peuvent-ils obtenir de l'aide pour la recherche d'une formation et d'un emploi ? 12

Où puis-je obtenir des aides financières ? 13 – 14

Allocations chômage I et allocations chômage II 14

Allocation de logement 14

Allocations familiales, supplément pour enfants et prime d'éducation 14

Aides en cas de grossesse et de planning familial 14

Où obtenir des informations sur la retraite ? 15

Que faire si je tombe malade ? 15 – 16

Où m'informer sur les offres culturelles et de loisirs ? 16 – 17

Où trouver des informations sur l'intégration ? 17

Numéros de téléphone importants 18

Fêtes et jours fériés 19

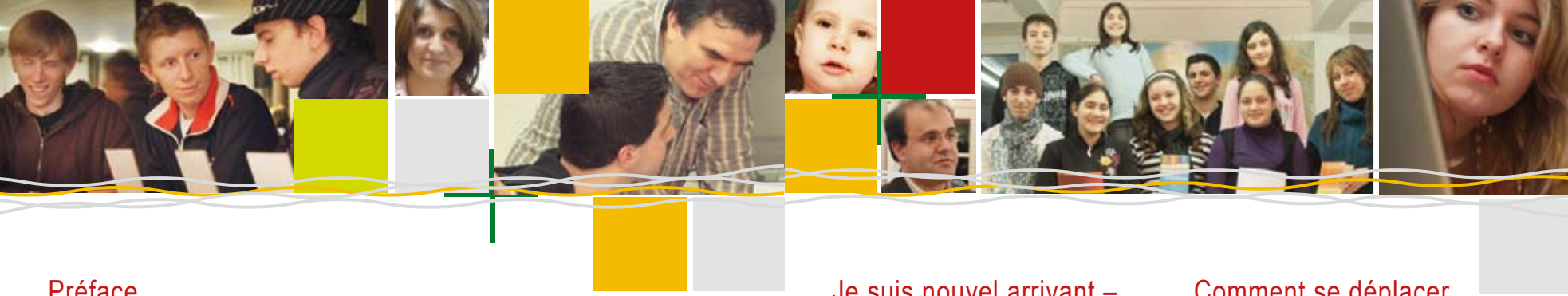

Préface

Chères lectrices, chers lecteurs de ce guide d'information,

Nous vous souhaitons la bienvenue à Detmold. Venir vivre dans un pays étranger ou dans une ville que l'on ne connaît pas peut entraîner un sentiment d'insécurité dans bien des cas. Vous le savez mieux que quiconque. Pour vous faciliter les premiers pas et les premiers contacts à Detmold, le présent guide contient des adresses importantes, des informations utiles et intéressantes concernant votre nouveau lieu de résidence. Même si vous vivez ici depuis longtemps, vous pourrez vous aussi y découvrir des conseils et des renseignements précieux.

- Où trouver un cours d'allemand qui me convienne ?
- Où obtenir des conseils ?
- Quelles informations obtenir auprès du service d'aide au citoyen (Bürgerberatung) ?

Vous verrez, tout est plus simple lorsque vous savez à qui vous adresser et dès que vous comprenez les mécanismes.

Nous espérons que ce guide vous permettra de bien vous acclimater à Detmold et vous facilitera la vie dans votre nouvel environnement.

Rainer Heller
Maire

Stefan Fenneker
Coordinateur pour l'intégration

Je suis nouvel arrivant – où dois-je me faire enregistrer ?

Si vous n'êtes pas ressortissant d'un pays de l'Union européenne, vous devrez tout d'abord vous rendre au « Bureau des étrangers » (Ausländerbehörde). Vous pouvez vous y renseigner sur votre droit de séjour et sur les cours d'intégration existants et déposer votre demande de permis de séjour et de travail.

ⓘ Stadt Detmold – Ausländerbehörde
(Bureau des étrangers)
Hornsche Straße 24 · 32756 Detmold
Tél. 05231/977-643

Si vous êtes ressortissant de l'un des pays de l'Union européenne, vous devrez vous inscrire auprès du « Service d'aide au citoyen » (Bürgerberatung) dans les trois mois qui suivent votre arrivée. Votre séjour y sera enregistré et les données seront transmises au bureau des étrangers.

ⓘ Stadt Detmold – Bürgerberatung
(Service d'aide au citoyen)
Grabenstraße 1 · 32756 Detmold
Tél. 05231/977-580
E-mail: buergerberatung@detmold.de

Le « service d'aide au citoyen » (Bürgerberatung) traite aussi vos demandes et toutes questions concernant la carte d'imposition (Lohnsteuerkarte), la légalisation de documents, les déclarations d'activité en tant qu'indépendant (Gewerbeanmeldung), etc.

Comment se déplacer à Detmold ?

Pour mieux vous repérer à Detmold, vous pouvez vous rendre à « l'Office du tourisme » (Tourist information) qui vous remettra le plan gratuit « Detmold – circuit touristique » offrant un aperçu du centre ville.

ⓘ Stadt Detmold – Tourist Information
(Office du tourisme)
Rathaus am Markt 5 · 32756 Detmold
Tél. 05231/977-327
E-mail: tourist.info@detmold.de
www.stadtdetmold.de

Les lignes urbaines de bus relient les différents quartiers de Detmold. Vous pouvez demander gratuitement les indicateurs des différentes lignes auprès des services de transports publics « Stadtverkehr de Detmold » (SVD). L'indicateur complet couvrant toute la ville coûte 1 €.

ⓘ Stadtverkehr Detmold (SVD) gGmbH
(Services de transports publics)
Lange Straße 77 · 32756 Detmold
Tél. 05231/977-746
E-mail: svd@detmold.de
www.stadtverkehr-detmold.de

Comment puis-je trouver un logement ?

Si vous recherchez un logement, vous disposez de différentes possibilités :

- vous pouvez consulter les journaux sous la rubrique consacrée aux logements, ou bien encore faire paraître une petite annonce vous-même (édition du samedi)
- adresser une demande auprès des sociétés de logement (Wohnungsbaugesellschaften) locales. Généralement, vous devrez y remplir un questionnaire, puis quelques offres de logement vous seront proposées
- vous pouvez aussi vous adresser à des agents immobiliers. Dans la plupart des cas, vous devrez alors verser 2 loyers mensuels à titre de garantie (Kaution) ! Demandez quel sera le montant à verser dans votre cas précis
- affichettes : parfois, vous trouverez dans les magasins, les kiosques ou sur les fenêtres d'appartements vides des affichettes proposant des locations
- sur l'Internet, vous pourrez aussi consulter un grand nombre de bourses immobilières.

Pour pouvoir louer un logement social à loyer modéré, vous devez disposer d'un certificat de droit de location (« **Wohnberechtigungsschein** » ou « WBS »). Vous pouvez en faire la demande auprès des services suivants :

ⓘ Stadt Detmold, Wohnungswesen und Grundstücksservice
(Municipalité de Detmold, services du logement et immobiliers)
Rosental 21 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 9 77 - 6 12

Où obtenir des conseils ?

Il existe un « bureau de consultation » (Beratungsstelle) pour presque tous vos problèmes. Si vous avez besoin d'aide ou d'assistance et si vous ignorez comment résoudre les questions que vous vous posez, alors n'hésitez pas à vous adresser à un bureau de consultation. Les services en question vous aideront volontiers. Vous y obtiendrez les informations dont vous avez besoin et les conseils nécessaires. Ces consultations sont gratuites et confidentielles.

ⓘ Diakonisches Werk (œuvre diaconale) der Lippischen Landeskirche e.V.
Jugendmigrationsdienst (service d'aide aux jeunes migrants 12-27 ans)
Aide à l'intégration linguistique, scolaire, professionnelle et sociale.
Flüchtlingsberatung
(Bureau de consultation pour réfugiés)
Leopoldstraße 27 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 9 76 - 60
E-mail: diakonie@diakonie-lippe.de

ⓘ Deutsches Rotes Kreuz Kreisverband Lippe e.V. (Association de la Croix rouge allemande, Section régionale de Lippe)
Advice for adult migrants (aged 27 or over)
Hornsche Straße 29 + 31 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 92 14 - 0
E-mail: info@drk-lippe.de

ⓘ Caritasverband für den Kreis Lippe und die Stadt Bad Pyrmont e.V. (Association Caritas pour la circonscription de Lippe et la municipalité de Bad Pyrmont e.V.) Bureau de consultation pour migrants, consultation sociale générale, médiation de dettes
Palaisstraße 27 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 99 29 - 9
E-mail: caritasverband-detmold@t-online.de

ⓘ Flüchtlingshilfe Lippe e.V.
(Association d'aide aux réfugiés)
Leopoldstraße 2 · 32756 Detmold
Tél. 07 00 22 99 77 11
E-mail: vorstand@fluechtlingshilfe-lippe.de

ⓘ Haus der Kirche Herberhausen
(Centre de travail social de quartier de l'église protestante) traductions disponibles pour le russe et le kurde
Gut Herberhausen 3 · 32758 Detmold
Tél. 0 52 31 / 3 90 4 25 · E-mail: hdk@gmx.de

ⓘ Ev.-ref. Kirchengemeinde Detmold-West
(Paroisse protestante réformée de Detmold Ouest) Consultation sociale et familiale à caractère général
Martin-Luther-Straße 39 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 6 55 93
E-mail:sozialarbeit@kirche-detmold-west.de

ⓘ Frauenberatungsstelle Alraune e.V.
(Centre de conseil réservé aux femmes)
Wall 5 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 2 01 77
E-mail: info@alraune-frauenberatung.de

Où apprendre l'allemand ?

Il existe plusieurs possibilités d'apprendre l'allemand. Les cours d'intégration proposés sont particulièrement intensifs.

Cours d'intégration

Selon un proverbe allemand, « Deutsche Sprache, schwere Sprache », ce qui veut dire « Langue allemande, langue difficile ». Comment résoudre la question ? Si vous venez tout juste d'arriver en Allemagne ou si vous n'y séjournez que depuis peu de temps, ou bien si vous parlez encore très peu l'allemand, vous devrez alors participer à des cours d'intégration. Vous pouvez aussi fréquenter un cours d'intégration même si vous vivez depuis longtemps en Allemagne, si vous avez encore quelques difficultés avec la langue. Vous obtenir des informations à ce sujet, renseignez-vous auprès du bureau de consultation pour migrants ou auprès du bureau des étrangers. Ces cours coûtent 1 € par leçon. Les personnes disposant de faibles revenus peuvent demander une réduction ou une dispense de paiement.

Cours d'allemand auprès de l'Université populaire (Volkshochschule ou VHS)

La Volkshochschule propose des cours d'allemand pour différents niveaux et vous aidera à évaluer votre niveau de connaissances. Que vous soyez débutant ou d'un niveau avancé, vous trouverez toujours l'offre qui vous convient le mieux.

En plus de l'allemand, la VHS vous propose des cours dans un grand nombre d'autres domaines : les langues étrangères, le traitement des données et l'informatique, la formation professionnelle, pour n'en citer que quelques-uns. Les adultes peuvent aussi préparer différents examens de fin d'études ouvrant la voie à une qualification, tels que Hauptschulabschluss, Fachoberschulreife et Abitur, dans l'établissement de cours du soir de la VHS.

Pour plus de détails sur le programme des formations proposées, veuillez consulter l'Internet :

- www.vhs-detmold.de
  Le programme destiné aux enfants est disponible à l'adresse suivante :
- www.junge-vhs-detmold.de

ⓘ Stadt Detmold – Volkshochschule
Krumme Straße 20 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 977-2 36
E-mail: info@vhs-detmold.de

Où m'adresser pour demander ma naturalisation ?

Si vous souhaitez obtenir la nationalité allemande, vous pouvez déposer une demande de naturalisation. Pour cela, certaines conditions doivent être remplies.

Pour obtenir des informations concernant la naturalisation, renseignez-vous auprès des services suivants :

ⓘ Stadt Detmold – Einbürgerung
(Municipalité de Detmold - office de naturalisation)
Am Wall 5 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 977-2 85
Tél. 0 52 31 / 977-6 63
E-mail: standesamt@detmold.de

Vous pouvez effectuer le « test de naturalisation » (**Einbürgerungstest**) à la

ⓘ Volkshochschule
Krumme Straße 20 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 977-2 35

Où inscrire mon enfant dans une garderie (Kindertageseinrichtung) ?

Les enfants peuvent fréquenter une garderie (KiTa) jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de la scolarisation à l'école primaire. L'inscription s'effectue directement auprès des établissements concernés. Veuillez vous renseigner auprès des services suivants :

ⓘ Stadt Detmold – Jugendamt
(municipalité de Detmold - services d'assistance aux jeunes)
Wittekindstraße 7 · 32758 Detmold
Tél. 0 52 31 / 977-9 71
E-mail: jugendamt@detmold.de

Important :
les inscriptions doivent être effectuées jusqu'au 31 décembre pour l'année de jardin d'enfants suivante (début : 01/08).

Vous trouverez d'autres renseignements à propos des crèches et des assistantes maternelles sur l'Internet, à l'adresse suivante :

- www.kinderbetreuung-owl.de.

Les garderies réalisent des programmes de développement du langage.

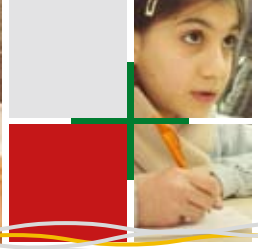

Où inscrire mon enfant à l'école ?

En Allemagne, la scolarité est obligatoire pour les enfants de 6 à 18 ans.

Vous inscrivez vous-même votre enfant à l'école concernée. La direction de l'école vous conseillera. Vous pouvez aussi vous adresser aux services de l'administration scolaire pour trouver l'école qui convient le mieux à votre enfant en fonction de son âge et de ses capacités.

ⓘ Stadt Detmold – Schulverwaltung
(Municipalité de Detmold - Services de l'administration scolaire)
Georgstraße 10 · 32756 Detmold
Tél. 05231/977-296
E-mail: Schule.und.Sport@detmold.de

Le système scolaire d'un seul coup d'œil

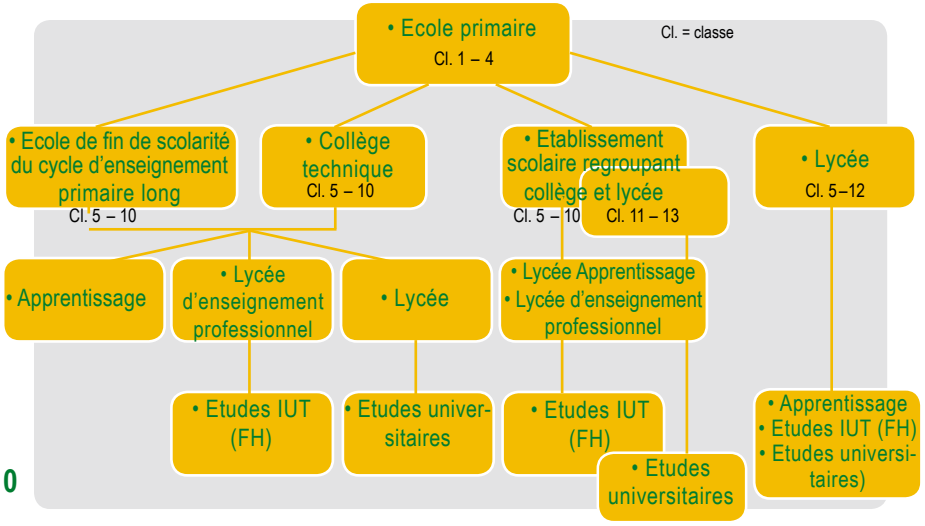

Il existe plusieurs périodes de vacances scolaires pendant l'année. Les écoles ferment dans ce cas.

Vacances scolaires

- 2 semaines en automne
- 2 semaines à Noël
- 2 semaines à Pâques
- 6 semaines pendant l'été

Où puis-je trouver du travail ?

Pour exercer un emploi, vous avez besoin d'un permis de travail délivré par le bureau des étrangers (Ausländerbehörde), d'une carte d'imposition (auprès de la Bürgerberatung de Detmold) et d'une carte de Sécurité sociale (à demander auprès des organismes d'assurance vieillesse).

Dès que l'on a trouvé un emploi, l'employeur se charge généralement de déclarer le salarié auprès de l'organisme d'assurance vieillesse. Ensuite, un numéro d'assurance sociale est attribué au salarié qui obtient alors sa carte de Sécurité sociale.

Permis de travail et activité exercée en indépendant

La loi sur le séjour (Aufenthaltsgesetz) détermine les personnes qui ont besoin d'un permis de travail et celles qui peuvent travailler à leur compte ou non. La demande doit être déposée auprès du bureau des étrangers (Ausländerbehörde) de Detmold, qui est aussi compétent pour la délivrance du permis.

Agentur für Arbeit (agence pour l'emploi)
Le service de l'Agentur für Arbeit est là pour les demandeurs d'emploi et pour les employeurs. Il

- aide les gens à trouver des emplois et des postes d'apprentissage
- conseille les employeurs et les demandeurs d'emploi
- propose des programmes d'amélioration des chances d'insertion professionnelle
- organise des stages de formation et de perfectionnement

Les services d'orientation professionnelle et de placement sont accessibles à tous, même à ceux qui n'ont encore jamais cotisé à l'assurance chômage. La consultation est gratuite.

ⓘ Agentur für Arbeit
Wittekindstraße 2 · 32758 Detmold
Tél. 01801/555111
(pour les demandeurs d'emploi)
Tél. 05231/610-666 (pour les employeurs)
E-mail: detmold@arbeitsagentur.de
www.arbeitsagentur.de

Chercher et trouver un emploi

Vous trouverez des offres d'emploi et de formation dans les petites annonces des quotidiens régionaux et dans la presse nationale (éditions du mercredi et du samedi) ou sur l'Internet.

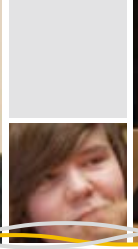

Où les jeunes peuvent-ils obtenir de l'aide pour la recherche d'une formation et d'un emploi ?

Si vous cherchez un contrat d'apprentissage, vous pouvez demander conseil au Centre d'information sur les professions (BIZ). La consultation est gratuite.

ⓘ Berufsinformationszentrum Detmold (BIZ)
(Centre d'information sur les professions)
Wittekindstraße 2 · 32758 Detmold
Tél. 0 52 31 / 6 10 - 2 22
E-mail: Detmold.BIZ@arbeitsagentur.de

La société Netzwerk Lippe gGmbH prépare les adolescents et les jeunes adultes à la période d'apprentissage ou à la vie professionnelle, en fournissant un conseil, une assistance et un support personnalisés.

N'hésitez pas à nous appeler pour toutes questions, pour des informations supplémentaires ou bien encore si votre fille ou votre fils recherche de l'aide. La consultation est gratuite.

ⓘ Netzwerk Lippe gGmbH
Wittekindstraße 2 · 32758 Detmold
Tél. 0 52 31 / 64 03 - 63 / 64
Tél. 0 52 31 / 64 03 - 0
E-mail: info@netzwerk-lippe.de

Où puis-je obtenir des aides financières ?

Différentes aides financières existent pour faire face à des problèmes divers. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez remplir des critères précis. Quelques-unes des aides les plus importantes sont indiquées ici. Les services de consultation vous renseigneront volontiers.

Allocations chômage I et allocations chômage II

Les **allocations chômage I** sont un soutien apporté par l'Etat si vous vous trouvez sans emploi.

Pour bénéficier de ces allocations, il faut s'inscrire au chômage et avoir cotisé à l'assurance chômage pendant une certaine période.

La demande d'allocation chômage doit être déposée auprès de l'**Agentur fur Arbeit** (agence pour l'emploi).

Dans des situations difficiles et si l'on ne parvient plus à suffire aux besoins de première nécessité, il est possible de déposer une demande d'aide financière auprès de la Arbeitsgemeinschaft Lippe Pro Arbeit (LPA) (administration appelée « communauté de travail » ou ARGE)

Les **allocations de chômage II** (allocations du chômage de longue durée) sont versées au chômeur

- âgé entre 15 ans révolus et moins de 65 ans,
- qui est apte au travail,
- est en mesure de travailler au moins 3 heures par jour et se trouve dans le besoin et
- réside en permanence en Allemagne (personnes aptes au travail sans ressources suffisantes).

Pour des informations plus détaillées, veuillez vous adresser à Lippe Pro Arbeit.

ⓘ Agentur für Arbeit
Wittekindstraße 2 · 32758 Detmold
Tél. 0 18 01 / 5 55 11 1
E-mail: detmold@arbeitsagentur.de
www.arbeitsagentur.de

ⓘ Lippe Pro Arbeit (LPA)
Wittekindstraße 2 · 32758 Detmold
Tél. 0 52 31 / 6 10 - 6 59
E-mail: LPA-detmold@arge-sgb2.de

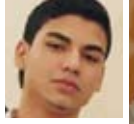

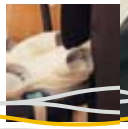

Allocation de logement

Les personnes ou ménages qui disposent seulement de faibles ressources ou d'une petite retraite ou encore les personnes bénéficiant des allocations chômage I mais non autorisées à percevoir les allocations de chômage II peuvent demander une aide financière sous forme d'allocation de logement.

ⓘ Stadt Detmold – Wohngeldstelle
(service d'allocation de logement)
Grabenstraße 1 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 977-6 05, Tél. 0 52 31 / 977-0
E-mail: info@detmold.de

Allocations familiales, supplément pour enfants et prime d'éducation

Les allocations familiales sont versées pour les enfants qui résident en Allemagne.

Si l'on ne dispose que d'un petit revenu, il est aussi possible de demander un supplément pour enfants (« Kinderzuschlag »). La demande d'allocations familiales et de supplément pour enfants doit être faite auprès de la Caisse familiale (« Familienkasse ») de Detmold de l'Agence pour l'emploi. Vous y obtiendrez aussi des informations concernant la prime d'éducation.

ⓘ Agentur für Arbeit - Familienkasse Detmold
Braunenbrucher Weg 18 · 32758 Detmold
Tél. 01 8 01 / 54 63 37
E-mail: Familienkasse-Detmold@
arbeitsagentur.de

Aides en cas de grossesse et de planning familial

Les institutions suivantes vous renseignent sur les possibilités d'aide financière pour les femmes enceintes en cas de faibles revenus. Elles peuvent aussi vous conseiller.

ⓘ pro familia Lippe
Lange Straße 79 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 26 8 41
E-mail: lippe@profamilia.de

ⓘ Ev. Beratungszentrum des Diakonischen Werkes der Lipp. Landeskirche e.V.
Lortzingstraße 6 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 9 92 80

Service de conseil de grossesse

ⓘ Sozialdienst katholischer Frauen
(service social des femmes catholiques)
Bielefeld e.V. Antenne de Detmold
Palaisstraße 27 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 56 53 30 oder 56 53 28

Où obtenir des informations sur la retraite ?

Assurance-vieillesse

L'assurance-vieillesse permet de financer ses vieux jours.

Pour pouvoir bénéficier d'une retraite, il faut remplir certaines conditions. Il existe aussi des pensions qui sont accordées en cas d'invalidité ainsi que pour les veuves et les orphelins.

Pour obtenir des informations sur les pensions de retraite, veuillez-vous adresser au service suivant :

ⓘ Stadt Detmold – Rentenstelle
(service des retraites)
Grabenstraße 1 · 32756 Detmold
Tél. 0 52 31 / 9 77-5 80
E-mail: buergerberatung@detmold.de

Que faire si je tombe malade ?

Assistance médicale

Si vous êtes malade et que vous avez besoin d'aide médicale, adressez-vous tout d'abord à votre médecin de famille (« Hausarzt »). Il s'agit d'un médecin généraliste.

Si nécessaire, il vous recommandera d'aller voir un spécialiste et vous délivrera pour cela le document nécessaire. Dans certains cas, vous pourrez aller directement chez un spécialiste (dentiste, gynécologue, ophtalmologue, par ex.).

Les cabinets médicaux ont des horaires de consultation fixes. Pour éviter des temps d'attente très longs, il est recommandé de prendre un rendez-vous (« Termin »).

Assurance-maladie

En Allemagne, l'assurance-maladie est obligatoire.

L'assurance-maladie offre une protection en cas de maladie et de grossesse. Les prestations sont aussi valables pour le conjoint et les enfants de l'assuré. Vous avez le choix entre plusieurs caisses d'assurance-maladie.

Important :
La caisse d'assurance-maladie vous remettra une brochure qui contient un aperçu détaillé de tous les médecins exerçant à Detmold.

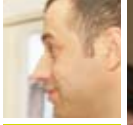

Conseil

Les services de santé (« Gesundheitsamt ») de la circonscription de Lippe vous conseillent sur rendez-vous et répondent à toutes vos questions sur la santé, les maladies, les vaccinations etc. La consultation est gratuite.

ⓘ Kreis Lippe – Gesundheitsamt
(Les services de santé)
Felix-Fechenbach-Straße 5
32756 Detmold
Tél. 05231/62233
E-mail: gesundheitsamt@lippe.de

Où m'informer sur les offres culturelles et de loisirs ?

Detmold offre de nombreuses possibilités de loisirs. Nous n'en citerons ici que quelques-unes.

Les manifestations proposées sont très diverses, par ex. à la Stadthalle, à la bibliothèque municipale, à l'Ecole de musique et dans les musées de Detmold.

Le guide-calendrier des manifestations « Aktuelle Veranstaltungskalender » publié par la municipalité de Detmold est disponible à l'adresse suivante :

ⓘ Stadt Detmold – Tourist Information
(office du tourisme)
Rathaus am Markt 5 · 32756 Detmold
Tél. 05231/977-327
tourist.info@detmold.de
ou bien sur l'Internet sous
www.stadtdetmold.de

Associations sportives et culturelles

A Detmold, la vie culturelle et sportive est aussi animée par de nombreuses associations. Des informations sur ces clubs et associations sont disponibles aux adresses suivantes :

ⓘ Stadt Detmold – Sport und Bäder
(sport et piscines)
Georgstraße 10 · 32756 Detmold
Tél. 05231/977-231
E-mail: Schule.und.Sport@detmold.de

ⓘ Stadt Detmold – Kulturteam
(équipe culturelle)
Charles-Lindbergh-Ring 10
32756 Detmold
Tél. 05231/977-920
E-mail: kulturteam@detmold.de

Lieux d'accueil jeunes

De nombreux quartiers de Detmold disposent de lieux de rencontre qui offrent des activités de loisirs et de formation pour enfants et jeunes de différents groupes d'âge. Il existe aussi des offres destinées aux filles uniquement ou aux garçons seulement.

ⓘ Stadt Detmold – Jugendamt
(services d'assistance aux jeunes)
Wittekindstraße 7 · 32758 Detmold
Tél. 05231/977-971
E-mail: jugendamt@detmold.de

Où trouver des informations sur l'intégration ?

Vous pouvez obtenir des informations sur l'intégration et la migration à Detmold concernant des projets, des programmes et des manifestations d'actualité auprès du coordinateur pour l'intégration.

A Detmold, il existe de nombreuses organisations de migrants qui s'impliquent pour l'intégration et la cohabitation interculturelle.

Pour entrer en contact avec les organisations de migrants et obtenir des informations à leur sujet, veuillez vous adresser à

ⓘ Stadt Detmold – Koordinator für Integration
(Coordinateur pour l'intégration)
Marktplatz 5 · 32756 Detmold
Tél. 05231/977-340
E-mail: info@detmold.de

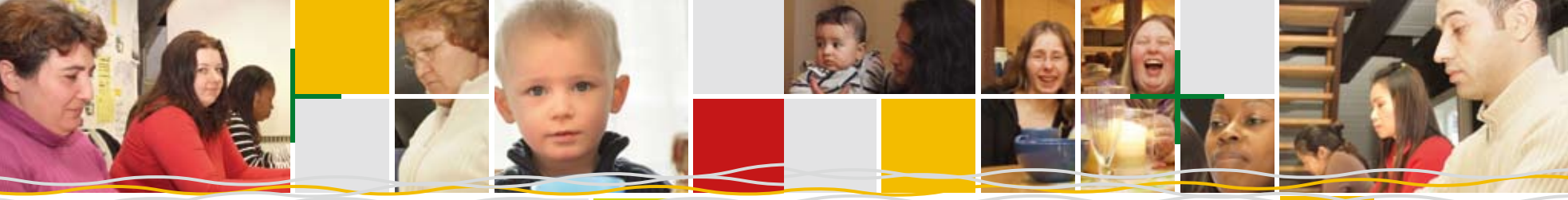

Numéros de téléphone importants

Numéros de téléphone d'urgence

Police	110
Pompiers	112
Service d'aide médicale d'urgence	112
Services municipaux, centrale	05231/977-0
Circonscription de Lippe, centrale	05231/62-0

Les centrales vous aiguilleront vers l'interlocuteur adéquat.

Vous trouverez les numéros de téléphone et les adresses dont vous avez besoin pour Detmold dans l'annuaire téléphonique (pages blanches) ou dans l'annuaire de la vie professionnelle et pratique « Gelbe Seiten » (pages jaunes).

Fêtes et jours fériés

Les fêtes et jours fériés sont généralement chômés. Seuls certains commerces comme les cafés, boulangeries, restaurants et cinémas sont ouverts ces jours là.

Neujahr (Jour de l'An)

En Allemagne, on fête le début de la nouvelle année dans la nuit de la Saint-Sylvestre, c'est à dire dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier. Le 1er janvier ou Neujahr (nouvel an) est un jour férié pour tous.

Das Osterfest (fête de Pâques)

Avec « Karfreitag » (Vendredi Saint), « Ostersonntag » (Dimanche de Pâques) et « Ostermontag » (Lundi de Pâques), il s'agit de la plus importante fête religieuse chrétienne en Allemagne. Elle a toujours lieu le premier dimanche qui suit la pleine Lune de printemps.

Comme dans de nombreux pays, le 1er mai est la Fête du Travail.

Himmelfahrt (Ascension)

« Christi Himmelfahrt » a lieu le 40e jour après Pâques. Cette fête tombe toujours un jeudi, neuf jours avant la Pentecôte.

Das Pfingstfest (Pentecôte)

La Pentecôte comprend « Pfingstsonntag » (dimanche de la Pentecôte) et « Pfingstmontag » (Lundi de la Pentecôte) et a lieu le 50e jour après Pâques.

3. Oktober (3 octobre, Fête nationale)

Le 3 octobre commémore le jour de la Réunification de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Allemagne de l'Est en 1990 et c'est la Fête nationale depuis cette date.

Das Weihnachtsfest (fête de Noël)

« Weihnachten » (Noël) se fête les 24, 25 et 26 décembre. Il faut penser à effectuer ses derniers achats pour les fêtes de Noël dans la matinée du 24 décembre.

Fronleichnam (Fête-Dieu)

La fête catholique Fronleichnam a lieu le deuxième jeudi après la Pentecôte et est férié en Bade-Wurtemberg, Bavière, Hesse, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Saxe et Thuringe.

Allerheiligen (Toussaint)

La Toussaint se fête le 1er novembre. Cette fête catholique est fériée en Bade-Wurtemberg, Bavière, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Rhénanie-Palatinat et Sarre.

DETMOLD
Kulturstadt
im Teutoburger Wald

KOMM-IN
NRW

Stadt Detmold
Rathaus am Markt
Koordinator für Integration
Stefan Fenneker
Marktplatz 5 · 32756 Detmold
Tél. 05231/977-340
Fax 05231/977-780
s.fenneker@detmold.de

Gestaltung: adesso-design · 05231/602280